

La Lettre de la SMaP n°2

Décembre 2009

Mot du Secrétaire Général

**Assemblée Générale
Jeudi 28 Janvier**



Notre assemblée générale se tiendra **le 28 Janvier, en début de soirée**. Venez y assister ou utilisez le vote électronique. Nous y ferons le point sur la vie de l'association qui est un combiné

- d'échanges interpersonnels en petits groupes stables, comme les groupes de travail,
- d'occasion de rencontres en groupes ouverts, comme les soirées séminaires,
- de dialogues suivis, mais virtuels, comme ceux tenus sur le réseau social,
- d'échanges d'informations, enfin, comme celles qui vous sont proposées sur le site, ou la présente lettre.

Les groupes de travail démarrent. Au delà des organisations impliquées, c'est pour chaque participant une extraordinaire occasion d'enrichissement. A vous de jouer !

Le Secrétaire General
G. TURRE

Le réseau social de la SMaP

La SMaP a lancé un réseau social qui comprend 32 membres à ce jour.

En adhérant au réseau vous pourrez mieux connaître les autres membres et leur envoyer des mails, avoir plus d'informations sur les soirées séminaires (notamment qui a prévu d'assister) et vous y inscrire, accéder aux présentations et mettre ou participer à des discussions en ligne.

Le réseau est suivi par un animateur qui autorise les participants quand ils s'inscrivent et vérifie que les informations mises sur le réseau concernent bien le management de projet.

N'hésitez plus, inscrivez vous sur :
ipmafrancesmap.ning.com

Les Certifications



La Certification en Gestion et Direction de projet est en **rythme de croisière**.

- Pour ce qui concerne la **Gestion de projet**, le dispositif est en place et les processus d'amélioration peuvent être initiés. Cela concerne essentiellement :
 - **L'amélioration des référentiels de compétences** planification, coùtenance et estimation en détaillant les éléments de compétences correspondant de l'ICB3 de l'IPMA.
 - La mise en chantier d'un examen concernant la **gestion des risques**.
 - La consolidation du dispositif de **logistique**.
 - Une **relance « commerciale »** des Universités et Entreprises.
- Pour ce qui concerne la Direction de projet, la **Certification Niveau C** a été heureusement testée et a prouvé son **efficacité**. « L'essai reste à transformer ».

Au-delà de cette activité opérationnelle, les contacts se sont approfondis vis-à-vis de l'IPMA avec la diffusion de **notre démarche qualité** et l'affirmation de notre volonté d'uniformiser **nos référentiels de Certification** avec ceux de l'AFITEP. Des contacts sont en cours avec un certain nombre d'entreprises « Client » (SNCF, EGIS, SYSTRA) pour accélérer la démarche destinée à avoir un **système de Certification IPMA unique français**.

Le Président de la Commission de certification,
C. ALTIER

La Vie de l'Association

Les Soirées séminaires

Au cours du cycle de conférences sur les relations Maître d'ouvrage/ Maître d'œuvre, de nombreux témoignages ont été apportés.

Dès la première conférence, en novembre 2008, **Philippe LEBIGOT** a souligné les différences entre la vision du Maître d'ouvrage et celle du Maître d'œuvre, tant en ce qui concerne les objectifs que l'horizon du projet, et les difficultés de communication qui en découlent.

En janvier 2009, **Gilles TURRE** a évoqué les spécificités des projets de production automobile qui se distinguent des projets d'investissement à la fois par leur finalité : fournir un outil de production et un produit commercialisable en de très nombreux exemplaires, et par le fait que le Maître d'œuvre et le Maître d'ouvrage font partie de la même entreprise.

La conférence de **Christian ALTIER** en mars, a été consacrée aux projets d'infrastructures réalisés en France dans le cadre du code des marchés publics et de la loi MOP, mettant en évidence le fonctionnement particulier de ces projets notamment la gestion des risques partagée entre le MOA, le MOE et une troisième partie prenante : l'Entreprise.

Au mois d'avril, **Liliane PUYHARDY** présentait la typologie des contrats MOA/ MOE et tentait d'apporter une réponse à la question : quel est le montage contractuel le mieux adapté selon le contexte de tel ou tel projet ?

Xavier LEYNAUD poursuivait au mois de mai en apportant son témoignage sur le partage des outils de planification grâce au « web » et posait cette question : les systèmes de planification « web », qui permettent une certaine transparence de l'information pour les différentes parties prenantes sont ils utiles aujourd'hui dans le contexte du secteur public?

Yves LUCAS présentait en juin le management des projets informatiques et comparait le fonctionnement des projets de développement d'un logiciel de gestion, en général importants et coûteux, et ceux plus petits relatifs à l'intégration d'une infrastructure systèmes et/ou réseaux.

Au mois d'octobre, **Pierre BONTOUX** parlait des méthodes et des outils de gestion de projet

appliqués à des projets d'infrastructures et présentait deux logiciels spécifiques, l'un relatif à la maîtrise des coûts, l'autre au pilotage des risques et des opportunités.

C'est **Corinne CROMER et Lucien LEMAIRE** qui ont mis un point d'orgue au cycle en mettant en avant l'aspect fondamental des relations humaines dans le projet, au sein des équipes et entre les différentes parties prenantes : projet mené comme un combat ou projet vécu comme une aventure collective, deux approches qui donnent des résultats bien différents !

Nous vous invitons à participer au séminaire de clôture du cycle qui aura lieu le jeudi 21 janvier de 16h à 20h, à RFF, Avenue de France, Paris 13eme. Après une synthèse, nous travaillerons en ateliers pour approfondir certains aspects. **Inscrivez-vous sur le site de la SMaP ou sur le réseau social.**

Les groupes de travail

Rex et Mémoire des Projets

Au niveau international et français, il existe de nombreux travaux sur le retour d'expérience des projets et la capitalisation des connaissances. Mais il semble que les résultats tardent...

Dans les projets, ces déperditions conduisent par exemple à ne pas savoir identifier un risque ou une opportunité pourtant déjà rencontré, ou à ne pas pouvoir répondre de façon satisfaisante à des appels d'offres de projets que l'on avait su mener dans le passé.

La SMaP a lancé un groupe de travail avec l'École Centrale de Paris, afin d'arriver à des propositions fin 2010. Ce groupe est constitué d'un noyau de 3 enseignants chercheurs et de 2 Industriels. Il sera assisté de quelques experts (éventuellement à distance).

Le groupe de travail interrogera par questionnaires et interviews des témoins à qui il donnera le retour, synthétisé et anonyme de l'ensemble des réponses. Le groupe commencera son travail en janvier 2010 et mènera les interviews avec quelques bénévoles. Plusieurs grandes entreprises (dont la SNCF et RFF) et leurs cadres se sont déjà impliqués. **Les nouvelles candidatures sont accueillies avec sympathie !**

Evaluations des Organisations par Projets

Ce groupe de travail est en train de se constituer et recherche des entreprises qui, avec la SNCF, voudraient y participer. **Si vous êtes intéressés par le sujet, contacter la SMaP.**